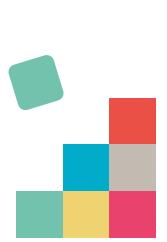


Le Chartrain



Vie municipale

En ville

Citoyenneté

Côté asso

Culture

Enfance-jeunesse



Journal d'informations municipales Juillet/Août 2025 > N°336



Fête des fleurs, concerts, spectacles... Le doux parfum de l'été

Le mois de juin nous a offert un festival de couleurs et d'émotions, grâce aux nombreuses propositions qui ont rythmé chacun de nos week-ends (*voir page 16*). Célébrée au parc de loisirs, la fête des fleurs a ainsi réuni 500 enfants qui ont profité de nombreux jeux nés de l'imagination des services de la Ville mobilisés pour l'occasion : environnement, éducation, culture... Ponctuée par une chorégraphie et un pique-nique partagé, cette journée a marqué

l'aboutissement du fleurissement communal sur le thème des jeux de notre enfance (*lire page 4*).

La musique aussi était à l'honneur en juin ! Même si le temps menaçant a contraint au repli du concert de Roszalie en intérieur, le groupe breton a su transporter le public avec ses sons électro-pop (*lire page 13*). Pas de fausse note non plus pour les concerts organisés lors de la Fête de la musique,

notamment celui mis sur pied par les membres de l'Espace citoyen... En page 16, un retour en photo.

D'autres propositions vous attendent pour débuter le mois de juillet : lectures au pied des arbres, caravane du sport, feu d'artifice du 14 juillet... Toutes les idées de sorties sont rassemblées page 15.

Bel été à tous !

> Vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 19/05
- (P3) Vacances d'été
- (P6) Développement industriel
- (P9) Commission des habitant·es

> En ville

- (P4) Fleurissement
- (P5) Environnement
- (P10) Maison écocitoyenne
- (16) Juin en fête

> Culture

- (P12) Ecole Jean Wiener
- (P13) Médiation culturelle

> Enfance-Jeunesse

- (P14) Eté Jeunes

> À lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression des élus
- (P15) L'agenda de l'été
- (P16) Retour en images

Conseil municipal

Les principales décisions

19 mai 2025

■ Citoyenneté, Vie Associative, Communication

. Tarifs des équipements sportifs

Les membres du Conseil municipal ont adopté une revalorisation de 2 % des tarifs de location des équipements sportifs selon les modalités suivantes :

- un terrain de football ou la piste d'athlétisme

- . sans éclairage : 34€/heure ou 206 € la journée (+4€) (mini. 6h)
- . avec éclairage : 54 €/heure ou 323 € la journée (+ 6€) (mini. 6h)

- une salle de sport : 49 €/heure ou 296 € la journée (+ 6€) (mini. 6h).

Les associations chartraines, le centre Elizabeth Zucman, les écoles primaires de Chartres-de-Bretagne, dans le cadre de leurs activités propres et au sein de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré et de l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre, bénéficient de la gratuité pour l'utilisation des équipements sportifs.

. Tarifs de l'école multisports

Les membres du Conseil municipal ont adopté une revalorisation de 2% des tarifs de l'école multisports, qui seront applicables du 1^{er} septembre 2025 au 30 juin 2026 :

- Enfants chartrains 79€ (+1€)
- Enfants non chartrains 108 € (+2€)

Ces tarifs correspondent à un créneau d'une heure les samedis matin en période scolaire, sur l'ensemble de l'année. Ces tarifs feront l'objet d'une dégressivité votée par le C.C.A.S.



■ L'école multisports réouvre en septembre pour sa 21^e année.



■ Les tarifs de locations des équipements sportifs ont été votés.

■ Action culturelle

. Tarifs Spectacles saison 25-26

Les membres du Conseil municipal ont approuvé la grille tarifaire de la saison 2025/2026, commune avec la ville de Pont-Péan (Espace Beausoleil). La plupart des tarifs sont stabilisés et le dispositif "Sortir !", qui a rencontré son public en 2024/2025, est pérennisé. Il concerne des personnes souvent éloignées de la culture et favorise une diversification des publics.

Le tarif "ami", identique au tarif jeune moins de 12 ans, est également reconduit. Les tarifs préférentiels liés à des partenariats spécifiques du centre culturel Pôle Sud y seront associés : élèves de l'École Intercommunale de Musique et de danse Jean Wiener, élèves des Ateliers, Bénévoles, agents de la ville de Chartres-de-Bretagne, jeunes fréquentant l'Igloo, professionnels, intermittents, artistes.

Depuis la saison 24/25, le centre de loisirs de la ville de Chartres-de-Bretagne développe un partenariat resserré avec le centre culturel Pôle Sud permettant la mise en place d'une gratuité des spectacles pour les enfants et accompagnateurs, selon une jauge maximum prédéfinie avant chaque manifestation.

■ Foncier

. Rachat de biens à Rennes Métropole

Deux bien situés avenue de Gaulle ont été acquis par Rennes Métropole en 2008 et 2016 pour assurer le portage foncier, le temps qu'un projet d'aménagement soit décidé. Les

conventions de mise en réserve de ces biens sont arrivées à échéance : la Ville a donc procédé au rachat de ces biens.

- 88-94 avenue du Général de Gaulle : 360 872,78 € (350 000,00 € d'acquisition + 10 872,78 € de frais et travaux)
- 98 avenue de Gaulle : 282 987,04 € (252 000,00 € prix d'acquisition + 30 987,04 € frais).

. Signature de l'acte d'échange de chemins avec le Groupe Launay

L'usine Schneider Electric porte un projet d'extension de ses locaux implantés dans le secteur de la Conterie. La future emprise nécessite de modifier le tracé du chemin rural de la Mine et de garantir sa continuité sur des terrains appartenant actuellement au groupe Launay. Il s'agit d'une procédure d'échange foncier. Du 1^{er} au 30 avril, une mise à disposition du dossier d'échange et d'un registre permettant a été effectuée afin de recueillir les observations du public. Les membres de la commission Aménagement de l'Espace ont répondu aux 4 observations recueillies.

L'aménagement du futur chemin sera à la charge du Groupe Launay. L'acte d'échange devra comporter des clauses visant à garantir la continuité du chemin. Le chemin créé devra respecter la largeur et la qualité environnementale de la portion de chemin remplacé.

■ Sauf mention contraire, les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.



Accès aux actes en ligne
www.chartresdebretagne.fr
> Ma ville > La vie municipale
> Documents réglementaires

Etat-civil

Naissances

- 28 mars 2025
Waël Laïche
5 rue Berthe Morisot
- 11 juin 2025
Raphaël Garel
4 avenue de Brocéliande

Agenda

- Samedi 5 juillet de 10h à 13h
Open Lab
Pôle Sud
- Mardi 8, 15 et 22 juillet de 15h à 18h, mardi 29 juillet de 17h à 20h
La Caravane des sports
Place de la Mairie
- Lundi 14 juillet
Concert, bal et feu d'artifice
Place de la Mairie
- Du ven. 25 au dim. 27 juillet
Festival de tarot
Halle de la Conterie
- Jeudi 7 août de 8h45 à 14h45
Don du sang
Halle de la Conterie
- Vendredi 22 août de 13h à 18h30
Présence du Bus STAR et de la Maison du Vélo
Place de la Mairie
- Samedi 23 et dimanche 24 août
Tournoi de figurines organisé par l'association Battle Académie
Halle de la Conterie

Juillet/Août 2025 - N°336

Le Chartrain

Mairie - 35131 Chartres-de-Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr



■ Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
■ Adjoint à la Communication : Patrick Geffroy
■ Rédaction : Quentin Pelletier Joste,
■ Maquette : Fabienne Fajour
■ Dépot légal : à parution
■ Reproduction totale ou partielle interdite.
■ Imprimé sur papier recyclé www.hautsdevaine.com

Le prochain numéro du Chartrain sera distribué à compter du 1^{er} septembre 2025.

Vacances d'été

Les bons gestes contre les cambriolages

Vous vous absenterez de votre domicile en juillet ou en août ? Pour partir l'esprit tranquille, suivez ces quelques conseils pratiques.

Faites appel à un voisin

Demandez à une personne de votre entourage de passer chez vous pour récupérer le courrier, ouvrir et fermer les volets et ainsi simuler une présence à votre domicile.

Faites "vivre" votre logement

Une prise programmable reliée à une lampe permet de donner l'illusion d'une présence le soir. Les fonctionnalités de domotique sont aussi intéressantes puisqu'elles permettent par exemple d'actionner les volets roulants à distance.

Vigilance sur les réseaux sociaux

N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et ne publiez pas de photos de votre séjour. De façon générale, veillez à paramétrier votre profil pour que vos publications ne soient accessibles qu'à des personnes proches.

Vérifiez vos serrures

Assurez-vous du bon état de vos serrures et verrous et prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures.

Programmez un renvoi d'appel

Si vous le pouvez, renvoyez votre ligne téléphonique fixe vers votre mobile. Renseignez-vous sur les modalités auprès de votre fournisseur téléphonique.



Opération Tranquillité Vacances

Avec Tranquillité Vacances, des patrouilles de gendarmes se chargent de surveiller votre logement pendant votre absence. Pour bénéficier de ce dispositif gratuit, déposez votre demande plusieurs jours avant votre départ en vous rendant, en Mairie, à la gendarmerie de Bruz ou effectuez la démarche en ligne www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241 (*un compte France Connect est nécessaire*).

Édito

Nouveau tournant pour l'économie industrielle chartraine ?

Avec ce bulletin municipal, nous consacrons plusieurs pages au parc technologique Jean-Monnet-Janaïs. Les Chartrain·es qui ont connu les belles heures des usines Citroën savent également ce que fut le choc de la crise survenue en 2008. Elle perdura jusqu'en 2020... Notre mobilisation, dès la première heure n'a pas été sans obstacles totalement improbables de la part d'acteurs politiques locaux. Étaient-ils déjà devenus insensibles à la réalité d'une culture industrielle et ouvrière récente, issue des grandes migrations agricoles des années 1960 ? À l'époque, nous parlions de "l'exode rural" ! Durant ces 65 dernières années, il m'importe de rappeler que sans la présence de toute cette dynamique industrielle, rien n'aurait été possible en termes de moyens financiers à disposition de la collectivité, et plus encore pour l'agglomération rennaise et bien au-delà⁽¹⁾. Une telle économie productive nous a permis de disposer d'un potentiel de développement incomparable pour réaliser un espace de vie très qualitatif, empreint de solidarité et de services conséquents comparés à notre taille démographique ; qu'il s'agisse

d'éducation, de culture, de sport,... qu'il s'agisse également de nos initiatives en direction de l'environnement, telles la préservation de la biodiversité et la transition écologique.

Concernant notre soutien à l'économie locale, notre engagement est historique et constant. Construire un modèle d'industries et de services vertueux est un devoir d'élu. Ce sont des politiques qui s'appuient sur les métiers et savoir-faire d'un territoire mobilisé, réactif et agile. C'est une implication qui se compte en nombre d'années. À cet égard, n'oublions pas le millier d'emplois créés en 20 ans sur le parc de La Conterie, dont Sopra-Stéria et Schneider Electric qui sont en pleine croissance.

Concernant nos ressources budgétaires, jusqu'au terme de 2020 nous avons pu tenir le cap avec une stabilité du potentiel fiscal de la commune en foncier bâti industriel⁽²⁾. Mais hélas, depuis 2015 et à la faveur des lois de métropolisation "Valls", le pôle industriel de Chartres-de-Bretagne fait l'objet de débats et plus encore de controverses autour d'un pacte politique confus entre certaines composantes du Conseil municipal de

Rennes et par extension métropolitain. L'opposition à l'implantation d'une fonderie Safran illustre cette absence de visées stratégiques en matière de développement économique territorial. Il en est de même pour les datacenters écartés sans arguments fondés. Fort heureusement, notre proximité avec les directeurs des établissements chartrains, groupe Safran compris, nous permet de porter plus d'espoirs que de doutes à propos de nos filières stratégiques et d'enjeu local comme international. D'autres nouvelles sont à venir.

Enfin, pour la commune de Chartres-de-Bretagne, la réalité immédiate est très simple : les neutralisations, déclassements (friches) et destructions d'espaces bâti sur le parc industriel ont réduit de 600 000 €/an nos recettes fiscales depuis 2023. Nous avons déjà communiqué à ce sujet lors des présentations budgétaires.

Avec les constructions industrielles projetées, le retour à de meilleures ressources financières ne reviendra qu'à partir de 2028-2029 au plus tôt. Autant dire que les années prochaines seront encore difficiles.

Pour conclure, nous sommes confrontés à cet immense défi que représente l'implacable réalité d'une France désindustrialisée, tenaillée par sa dette publique. Serait-ce donc la fin d'un cycle que certains espéraient vertueux voici 30 ans avec cette grande illusion d'une France sans usines ?⁽³⁾. Disposons-nous encore du génie technologique et industriel qui soit capable d'impulser une nouvelle dynamique d'innovation et de créativité lumineuse pour une planète durable et qui plus est, pour une humanité en paix ? Tenons le cap de l'optimisme.

Je vous souhaite un bel été.

Philippe Bonnin, Maire

(1.) Le bassin de recrutement des 12 à 14 000 emplois directs couvrait la totalité du département d'Ille et Vilaine et au-delà. En 2010, le versement de l'écrémement de la taxe professionnelle chartraine aux communes était de 230 M€.

(2.) Le dernier impôt des communes depuis 2021.

(3.) La France sans ses usines. Patrick Artus et Marie-Paule Virard. Editions Fayard - 2011.

Fleurissement

Autour des jeux d'enfance

La ville s'est parée de ses couleurs estivales à l'occasion du fleurissement annuel sur le thème des jeux de notre enfance. Les enfants ont participé à une grande fête le 20 juin.



Jeu de quilles, marelle, petits chevaux ou encore jeux de cartes ornent désormais la ville en différents endroits : le fruit d'un travail collectif qui a associé de nombreuses associations, collectifs et établissements scolaires. "Cela fait dix ans dans notre quartier que les habitants fleurissent le rond-point du vieux presbytère, à l'angle de l'avenue de Cornouailles et de la rue Diderot", détaille Jean-Claude Blot. Le fleurissement rassemble les générations dans une célébration commune du végétal. Comme chaque année, les écoles et structures de la petite enfance, accompagnées du pôle enfance Elisabeth Zucman, ont participé à une fête au parc de loisirs le vendredi 20 juin. 500 enfants ont participé aux jeux proposés et animés par les équipes municipales : land art, relais, chamboule-tout... Au total, 17 ateliers étaient proposés, associant des services différents.



Philippe Bonnin, maire, et Mokrane Babour, adjoint en charge de l'environnement, ont salué l'ensemble des réalisations effectuées pour le fleurissement.



Expression des élus

Ce mandat municipal a commencé dans un contexte totalement improbable à la suite de la crise du COVID. En effet, le mardi suivant l'élection, le confinement généralisé était instauré... Les conséquences furent très lourdes et bien au delà de l'année 2020. Par la suite, l'inflation a pris des proportions inconnues depuis 35 ans... Ainsi, la France découvrait la fragilité de son économie : désindustrialisation, dette, absence de résilience... De plus, nous avons traversé une période de turbulences avec des mises en cause sans fondements au sein même de l'équipe municipale. Il s'agissait d'insinuations proférées par des élus. Elles ont toutes été rejetées par le Procureur de la République de même que par la Chambre Régionale des Comptes. Ces évènements ont eu pour conséquence une très forte

déstabilisation de la collectivité perturbant ainsi la réalisation des projets. C'est ainsi que nous avons tout mis en œuvre pour accompagner les équipes en privilégiant leur qualité de vie au travail. L'opportunité offerte à chacun de s'exprimer et la réorganisation générale des services, ont permis de retrouver l'apaisement indispensable à la bonne conduite des missions dévolues à notre collectivité.

Par delà ces évènements, notre engagement au service de tous les Chartrains porte aujourd'hui ses fruits avec des résultats que bien des communes voisines nous envient. C'est grâce à notre inlassable engagement, celui des agents de la collectivité et des acteurs associatifs que tant de réalisations, d'animations éducatives, culturelles, sportives, citoyennes et solidaires ont

été accomplies. Citons les restructurations et extensions de l'EHPAD, du centre de loisirs des Longues Hayes, de l'école publique de l'Auditoire, de même que le verdissement des cours de récréation, la réalisation du Pôle Solidarité près de la Mairie, le nouveau lieu d'accompagnement des parents à l'Espace Brocéliande. Citons encore l'espace associatif, participatif et éco-citoyen au Pôle Sud. Ce dernier a pris toute sa place pour susciter de nouvelles initiatives dont celle de la maison Éco-citoyenne. Le chantier débutera avec la rentrée, comme d'ailleurs la nouvelle crèche et sans oublier la livraison de la brigade mobile de Gendarmerie en septembre ; première étape d'un projet plus conséquent. La nouvelle salle multisports au Sud du parc des Loisirs sera en service dès cet automne. De même, n'oublions pas

notre contribution pour accompagner au moyen de la caution communale d'emprunts l'association d'aide à domicile ASSIA, et l'école Sainte-Marie, partenaire associé à toutes nos politiques éducatives en direction des enfants et des jeunes. Nous avons initié, puis consolidé ces politiques dès 2001 au moyen de notre Projet Éducatif Local signé avec l'État.

La commune, c'est l'espace au sein duquel nous créons des liens entre tous, grâce à la qualité de vie chartraine ; un modèle social et environnemental qui fait référence. C'est l'aboutissement d'un long processus de travail collectif qui associe élus, services, associations et citoyens. Nous en sommes particulièrement fiers.

Environnement

L'arbre, bien enraciné en ville

Atouts majeurs pour contenir le réchauffement climatique, les arbres sont une composante essentielle de l'espace urbain. Mais fragilisé par son milieu de vie, parfois contesté par des riverains, l'arbre nécessite d'être défendu.



■ Par le biais d'animations ponctuelles, la Ville sensibilise la population au respect des arbres.

Ils ornent nos squares et nos places, peuplent le parc de loisirs, jalonnent nos avenues et s'invitent entre deux places de stationnement. Les arbres sont partout en ville, au sein d'un milieu urbain pourtant peu propice à leur développement : l'arbre dispose de moins de place qu'en forêt pour développer son système racinaire, il subit un manque d'eau et de minéraux, il est sujet aux pollutions... Il crée aussi un impact sur son environnement, en s'approchant par exemple des habitations.

"Aujourd'hui, les nouveaux aménagements font l'objet d'une réflexion sur le choix des arbres et leur plantation.

Nous tenons compte du caractère vivant de l'arbre et de sa future croissance pour imaginer son impact à long terme, détaille Mokrane Babour, adjoint en charge de l'environnement, du développement durable et de la biodiversité. L'objectif est de garantir un environnement propice à la croissance des arbres, sans créer de gêne sur l'espace public. Par exemple, on sait aujourd'hui qu'une fosse de plantation bien dimensionnée et la végétalisation du pied de l'arbre contribuent à éviter les dégradations de chaussée.

Si la nécessité du végétal en ville ne fait pas débat, le service Environnement veille à défendre les



■ Dans un milieu qui n'est pas le sien, l'arbre contribue néanmoins à offrir de l'ombre et à purifier l'air.

arbres en toutes circonstances. *"Pour les arbres vieillissants, nous cherchons à prolonger leur durée de vie de quelques années supplémentaires, en retravaillant leur structure au sol ou en effectuant un élagage d'entretien"*, relève Sébastien Lelièvre, responsable du service environnement. Au quotidien, le service environnement compose avec les demandes des concessionnaires de réseaux, les aménageurs et les promoteurs pour préserver le patrimoine arboré. Et quand l'abattage est rendu nécessaire, des plantations de compensation sont effectuées à proximité. Ce sera notamment le cas sur le site de la future brigade mobile de gendarmerie, près de la mairie.

En matière de plantations, la Ville varie ses approches, alternant essences locales et arbres moins communs dans notre région. Erables de Montpellier, chênes rouges d'Amérique, cyprès chauve cohabitent ainsi dans notre commune. Leur résistance aux fortes chaleurs devient peu à peu un critère étudié, pour garantir que les plantations d'aujourd'hui seront toujours présentes dans 20 ans.

Le saviez-vous ?

Plusieurs études ont démontré que l'arbre contribue à réduire les niveaux de cortisol, l'hormone du stress. Les arbres libèrent aussi des composés chimiques dans l'air pour se protéger des maladies (les phytoncides) qui ont un impact positif sur notre immunité lorsque nous y sommes exposés.



■ Même abattus, les arbres présentent un intérêt : ici, ce tronc devient une niche écologique pour de petits animaux et des végétaux.

4 critères avant d'intervenir sur un arbre

Régulièrement, le service environnement est sollicité par des particuliers qui souhaitent une intervention sur des arbres situés dans l'espace public. Arbre blessé, branche menaçante, feuillage trop dense... Ces demandes variées sont recensées méthodiquement : les équipes se déplacent tous les 6 mois pour faire un diagnostic et décider ou non d'une intervention, suivant 4 niveaux de priorité différents.

"Nous agissons d'abord sur des arbres qui présentent un danger, c'est le caractère sécuritaire. Nous intervenons ensuite pour assurer la préservation d'un arbre blessé ou touché

par un parasite. Nous assurons aussi l'entretien courant. Enfin, le confort des riverains est le dernier critère étudié", liste Mokrane Babour, adjoint en charge de l'environnement, du développement durable et de la biodiversité.

En concertation avec les agent·es, l'élu effectue des arbitrages sur les demandes reçues. Les interventions sont toujours réfléchies pour éviter à l'arbre de réagir brutallement, par exemple avec un développement excessif de ses racines. Ces interventions sont effectuées en régie ou par des entreprises spécialisées, en fonction de l'expertise nécessaire.



Développement industriel

Une nouvelle page de notre histoire communale s'ouvre

Après les années difficiles du secteur automobile, l'outil industriel n'a pas dit son dernier mot à Chartres-de-Bretagne. La présentation du Bâtiment 78 sur le site Jean Monnet - La Janaïs, le développement d'un modèle électrique chez Stellantis, la consolidation des ateliers SNCF, l'arrivée de Safran et l'extension de Schneider Electric à La Conterie offrent des perspectives rassurantes pour l'économie locale en termes d'emplois et de compétences.



■ Philippe Bonnin, maire de Chartres-de-Bretagne, aux côtés de Loïg Chesnais-Girard, président de la région Bretagne lors de l'inauguration du Bâtiment 78 le 28 mai dernier.



■ Schneider Electric va prochainement doubler sa surface dans le secteur de La Conterie.

Treize ans après les sérieuses menaces sur l'avenir de PSA "La Janaïs", le renouveau industriel prend des couleurs, porté par le vaisseau amiral de Stellantis. Le virage pris par le constructeur sur l'électrique et la fabrication du nouveau C5 Aircross tire vers le haut tout un écosystème industriel soutenu par une volonté de décarbonation des process industriels et l'innovation. Le foncier libéré par le constructeur automobile profite déjà à des entreprises principalement tournées vers la mobilité durable, dont le ferroviaire et, dans une moindre mesure, l'écoconstruction. Dans cette dynamique, Safran a annoncé son implantation à Chartres-de-Bretagne à l'horizon 2027 en créant un nouveau site de fonderie, dédié à la production d'éléments de turbines. Quant à Schneider Electric, déjà implanté à La Conterie, la surface de son entreprise va doubler pour atteindre 14 000 m².

industriels attendent des collectivités locales une compréhension immédiate de leurs besoins et une réactivité pertinente quant à leurs demandes : ces implantations sont le signe d'une confiance, nouée très vite avec notre commune", assure l'éidle. L'an passé, c'est Joncoux qui lançait dans notre ville son troisième site français de production de conduits de fumée et de ventilation. Les Routiers Bretons ont quant à eux lancé la construction de leur bâtiment de 12 500 m² et 45 quais de chargement.

Pour le maire, ces annonces couronnent des années d'efforts pour préserver la vocation industrielle de la ville et, plus largement, pour main-

tenir sur notre territoire des outils de production performants. "Nous sommes au pied d'un immense défi pour nos sociétés désindustrialisées et tertiarisées", assure Philippe Bonnin. "Le relèvement industriel est bien sûr un enjeu de compétences et d'emploi, mais aussi de création de valeur ajoutée nette".

Emplois et recettes fiscales

Quel sera l'impact de ces nouvelles installations d'entreprises ? Pascal Durr, chef de projet Safran Turbines, annonce 500 emplois à terme sur le site chartrain. "Notre enjeu n'est pas la mobilité interne mais bien de

former des opérateurs brétiliens en s'inscrivant dans l'écosystème local. Notre volonté, c'est de travailler avec les acteurs locaux pour recruter", annonce-t-il. La région Bretagne, chef de file de la formation continue, et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) ont pris à bras-le-corps cet enjeu pour répondre aux besoins en recrutement et aux montées en compétences avec l'objectif de s'inscrire dans les délais attendus par les industriels.

Très concrètement, ces implantations seront également bénéfiques pour Chartres-de-Bretagne en terme de fiscalité foncière. Alors que la commune tire 60 % de ses recettes fiscales des établissements économiques implantés sur son territoire, la déconstruction ces dernières années de halls industriels entiers et la désaffection de 80 000 m² d'ateliers sur le site industriel avaient très gravement fragilisé le budget municipal. Les récentes annonces des acteurs industriels implantés à Chartres-de-Bretagne laissent entrevoir pour partie le "bout du tunnel". "Nous resterons invariablement attentifs et impliqués pour faire avancer les dossiers économiques incontournables pour l'avenir de notre collectivité", conclut Philippe Bonnin.

Signes de confiance

"Depuis l'implantation de Schneider Electric sur le site de La Conterie en 2012, nous accompagnons ses dirigeants pour que soient assurés sa pérennité et maintenant le passage à une nouvelle étape de développement", détaille Philippe Bonnin, maire de Chartres-de-Bretagne, qui s'est investi pour faciliter ces installations et extensions d'entreprises. "Les





■ Le nouveau C5 Aircross électrique trône à l'entrée du Bâtiment 78, comme un symbole du renouveau industriel de La Janais.



Le saviez-vous ?

1958 Citroën choisit le site de La Janais pour y installer une usine d'assemblage

1961 les premiers exemplaires de la Citroën Ami 6 sortent des lignes de montage

1970 lancement de la Citroën GS, produite à + de 2 000 000 d'exemplaires (record de l'usine)

2001 La Janais est dédié aux véhicules haut de gamme

2004 seuil des 10 millions de véhicules produits à La Janais.

Etienne Martin-Commandeur, directeur du site Stellantis La Janais “Le lancement du nouveau C5 Aircross ? Une fierté collective”

➤ L'usine de La Janais va produire le nouveau Citroën C5 Aircross. Quelle est l'histoire de ce nouveau modèle ?

Cinq années de développement ont été nécessaires. Ce nouveau SUV est le fruit d'une rencontre de cultures, de nationalités et de métiers chez Stellantis qui vient d'aboutir sur un produit hautement qualitatif. Le C5 Aircross est le tout premier modèle électrique produit par La Janais, ce qui marque un tournant dans l'histoire de l'usine. Toutes les équipes ressentent une immense émotion d'avoir su relever un défi industriel aussi motivant. Cette fierté se retrouve jusqu'à la signature gravée dans l'ouvrant de la boîte à gants, qui rappelle que ce produit est breton.

➤ Le groupe a investi 160 millions d'euros dans une nouvelle ligne de production. Quelles en sont les particularités ?

La plate-forme “STLA Medium” va nous permettre de proposer le nouveau C5 Aircross en trois versions : électrique, hybride et hybride rechargeable. Elle offre comme avantage d'être commune à d'autres modèles du groupe Stellantis. Mais pour concevoir le C5 Aircross, nous avons aussi fait le choix de réintégrer l'atelier d'injection plastique au sein de

l'usine en faisant venir des presses d'Italie. Et, de façon très concrète, ce sont 200 salariés qui travailleront dans cet atelier.

➤ Dans le même temps, l'usine a changé de visage en réduisant fortement son emprise foncière. Pour quelles raisons ?

Une idée tenace veut que plus une usine est grosse, plus elle est forte. C'est peut-être ce que pensent les hommes et femmes qui lisent Le Chartrain et qui ont travaillé à La Janais ! En réalité, une usine étendue s'avère plus lourde et difficile à manœuvrer quand il s'agit d'opérer des virages stratégiques comme nous le faisons avec ce modèle. L'usine fait désormais un peu plus de 100 hectares et produira 100 000 exemplaires par an : cette taille et cette cadence en font une usine rentable. Nous sortirons chaque jour 410 véhicules produits par 2000 salariés, à qui je veux rendre hommage.

➤ Vous avez cédé plus d'une centaine d'hectares sur lesquels s'implantent de nouveaux acteurs industriels, petits et gros. Faut-il s'attendre à des synergies ?

Je tiens d'abord à souligner l'accompagnement des collectivités locales dans ce projet de reconversion indus-

trielle, et la présence constante à nos côtés de la municipalité chartraine. Stellantis se félicite de l'arrivée de ces nouveaux acteurs. Nous avons déjà commencé des collaborations : notre chaufferie biomasse de 8 MW lancée en fin d'année dernière alimente par exemple le nouveau Bâtiment 78. Nous trouverons également des synergies avec Safran.

➤ L'usine a aussi réalisé de profondes mutations pour réduire son empreinte carbone. Quel est le cap suivi ?

Il va de soi que produire un véhicule électrique dans une usine fonctionnant majoritairement aux énergies fossiles aurait été un non-sens. En quatre ans, entre 2021 et 2025, nous avons diminué nos émissions de Co2 de 60%. Nous construisons une seconde chaufferie biomasse avant l'installation de 120 000m² de panneaux photovoltaïques sur les parkings de l'usine. Nous poursuivons aussi le remplacement de certaines machines énergivores, comme des compresseurs, par des modèles plus économies. Nous sommes alignés sur l'ambition de Stellantis d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2038.

Le Bâtiment 78, vitrine de l'industrie du futur

Des anciens ateliers Citroën, il reste les 10 mètres de hauteur sous plafond, la toiture en dents de scie et la structure en béton. L'œil averti reconnaîtra aussi quelques vestiges, comme d'anciens tableaux de commandes électriques toujours fonctionnels et la couleur originelle du sol, nouvellement poncé. Mais l'intérieur des 14 000 m² du Bâtiment 78 a été entièrement redessiné avec des espaces cloisonnés par des murs à ossature bois où alternent bureaux et ateliers.



Philippe Bonnin, aux côtés d'Etienne Martin-Commandeur (Stellantis), Loïg Chesnais-Girard (région Bretagne), Nathalie Appéré (Rennes Ville et Métropole), Jean-Philippe Crocq (CCI Bretagne) et Amaury de Saint-Quentin, préfet de région.

inauguré le 28 mai 2025, au cœur du nouveau Pôle d'Excellence Industrielle (PEI) au 3 rue Pierre et Marie Curie à Chartres-de-Bretagne, ce bâtiment fait partie d'une emprise de 8 hectares acquise par Rennes Métropole auprès de Stellantis en 2021. Cette nouvelle potentialité immobilière vise l'accueil de jeunes entreprises industrielles, l'accès à des plateformes d'innovation et l'aide au développement industriel avec des services dédiés.

“Ce lieu est l’aboutissement des germes semés il y a 10 ans et d’une démarche exemplaire des collectivités pour co-construire le bâtiment avec les industriels”, s’enthousiasme Olivier Armbruster, directeur d’Excelcar, implanté depuis 2014 déjà et qui voit arriver de nouveaux voisins de palier. “L’objectif qui a conduit à la création de ce lieu est de dessiner l’industrie du futur”, détaille Nathalie Appéré, présidente de Rennes Métropole.

Aux manettes du Bâtiment 78, on trouve une gouvernance collective pilotée par la CCI pour une durée de 5 ans. Elle s'est associée à des acteurs spécialisés dans l'innovation et dans les pépinières industrielles. Les équipes du 78 misent sur un accompagnement sur mesure des entreprises dans leurs démarches de décarbonatation et parient sur la synergie entre acteurs industriels pour accélérer leurs phases de développement.

Fraîchement arrivée à Chartres-de-Bretagne en provenance de Saint-Grégoire, l'entreprise Sweetch Energy voit dans le Bâtiment 78 “un endroit parfait” pour développer son activité centrée autour de l'énergie osmotique (lire ci-contre). “Passer de l'innovation à un processus industriel, ce sont des sujets longs qui nécessitent de l'adaptation”, relève Nicolas Heuzé, co-fondateur de l'entreprise. Selon ces acteurs industriels, de fréquents changements d'échelle s'imposent à mesure que leur activité se développe. Pour Delphine David (CCI), directrice du Bâtiment 78, “le lieu propose justement des surfaces

d’ateliers et de bureaux modulables. Cette agilité permet de répondre aux nouveaux besoins des entreprises” tout en leur épargnant un déménagement complet de leurs infrastructures quand elles souhaitent gagner en surface. Il reste à ces start-ups de passer du prototypage au développement pérenne pour assurer un renouveau durable à l'économie locale et continuer à lier Chartres-de-Bretagne à de grands noms de l'industrie française.

“C'est un pari que nous gagnerons”, selon Philippe Bonnin.

Les 25 000m² du Bâtiment 78 permettront d'accueillir de jeunes entreprises industrielles, au service de la transition écologique de l'industrie.

Entreprises dans le Bâtiment 78

Keysight

Spécialisée dans le prototypage virtuel et la simulation numérique appliquée à la physique des matériaux, elle permet aux industriels de réduire leurs coûts et délais de développement.

Sweetch Energy

Exploitant le potentiel de l'énergie osmotique, une énergie renouvelable produite grâce à l'exploitation de la différence de salinité entre l'eau douce et l'eau salée, Sweetch Energy fait le pari d'une électricité verte disponible en continu.

Packgy

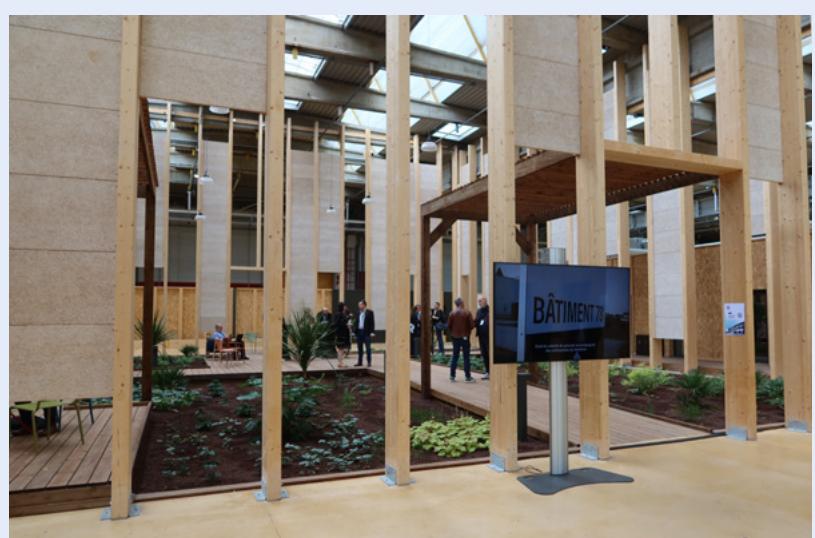
Start-up spécialisée en décarbonatation de l'industrie, notamment dans l'agroalimentaire. Elle développe une technologie brevetée de machines thermodynamiques à piston liquide, pour produire du chaud et du froid avec de très hauts rendements énergétiques.

Excelcar

Structure inter-entreprises, elle se décrit comme un accélérateur d'innovation industrielle. Excelcar dispose d'un espace multi-usages répondant aux besoins et aux enjeux des acteurs de l'industrie de demain.

ID4Mobility

Pôle de compétitivité qui rassemble plus de 400 membres issus des filières automobiles, de la recherche et des services pour concevoir, développer, expérimenter et industrialiser des solutions innovantes pour le futur de la mobilité terrestre.



Commission des habitant·es

Un terreau d'idées fertile

Régulièrement, la Ville sollicite l'avis de ses citoyens et citoyennes pour les associer aux projets à l'étude au sein de la commission des habitant·es. La coopération est à l'oeuvre pour aboutir à des réflexions partagées.



Que votre engagement soit ponctuel ou régulier, de nombreux espaces démocratiques sont à votre disposition.

Qu'il s'agisse de parler de propreté urbaine ou des outils de communication municipaux, la ville de Chartres-de-Bretagne réunit plusieurs fois par an des commissions des habitant·es : les sujets, mis à l'ordre du jour par les élu·es, sont ensuite débattus par un groupe de volontaires membres de cette instance. Cependant, les commissions sont également ouvertes à toute personne intéressée par le thème débattu et qui en accepte la charte. "Les habitant·es apportent des idées et des constats qui viennent nourrir les

réflexions et décisions de la municipalité. Des rencontres sont aussi organisées avec des personnes expertes, que ce soit au sein du personnel municipal ou de la Métropole, pour déchiffrer les enjeux auprès des habitant·es", détaille Nathalie Bentz, conseillère municipale en charge de la démocratie participative.

Exerçant un mandat d'un an, les habitant·es participant aux commissions se réunissent périodiquement pendant deux heures. "Les modes

d'animations varient en fonction des thématiques abordées et du nombre de participant·es. Généralement, nous organisons des ateliers en petits groupes, ce qui aide à prendre la parole", explique Colette Burlot. "En variant les formes d'animation, l'objectif est aussi d'intéresser un public peu habitué à participer à des réunions. Car les commissions des habitant·es sont des lieux d'expérimentation ouverts et libres !", complète Nathalie Bentz.

+ infos : citoyennete@ville-chartresdebretagne.fr

Mille et une façons de participer !

Que votre engagement soit ponctuel ou régulier, de nombreux espaces démocratiques sont à votre disposition pour agir concrètement à Chartres-de-Bretagne.

Je veux... donner mon avis

> Avec les commissions des habitant·es, plusieurs niveaux d'implication sont possibles afin d'alimenter des réflexions lancées par la Ville sur ses politiques locales (*lire ci-dessus*).

Je veux... participer à un projet co-construit

> Co-construire, c'est s'investir auprès d'autres acteurs dans un projet, de son idée jusqu'à sa réalisation concrète, en participant aux décisions et aux actions. La Maison éco-citoyenne, qui ouvrira l'an prochain, est un espace dans lequel la municipalité et les citoyen·nes développent ensemble un lieu et des activités en lien avec l'économie circulaire et la transition écologique (*voir page 10-11*).

> Le festival éco-citoyen J'agis pour ma planète porté conjointement par la Ville et une association est organisé tous les 2 ans (*voir page 12*).

Je veux... monter mes propres actions

> L'Espace citoyen est un lieu dédié aux initiatives des habitant·es. Plusieurs groupes existent déjà : En vélo à Chartres-de-Bretagne, Plantes et Cie, Fête de la musique, Groupe couture... un groupe d'habitant·es accompagne le montage des projets.

> Chartres-de-Bretagne compte aussi 90 associations qui ont besoin de votre participation bénévole pour poursuivre leurs activités en faveur du lien social du sport, de la culture... Les collectifs initiés par la Ville per-

mettent aussi de s'investir dans des projets diversifiés.

Je veux... m'impliquer dès le plus jeune âge

> Cap à cité, l'instance d'apprentissage de la citoyenneté du CM2 à la 3^e, permet aux jeunes de mener des projets à leur initiative ou sur proposition des adultes qui les accompagnent. Un nouvel appel à participation sera prochainement lancé, avec un début de mandat en janvier 2026.

Contacts utiles

- > La ville (commission des habitant·es, Maison éco-citoyenne, Lab, projets municipaux associant les habitant·e·s...) : citoyennete@ville-chartresdebretagne.fr
- > Les collectifs (transport solidaire, partage entr'aînés, épicerie sociale...) : direction@ccaschartres35.fr
- > Le repair café : repaircafe.cdb@framagroupes.org
- > L'espace citoyen : espacecitoyen.cdb@gmail.com
- > Cap à Cité : igloo@ville-chartresdebretagne.fr

Le saviez-vous ?

Faire réparer, c'est gagner de l'argent !

> Le Bonus Réparation vous permet de bénéficier d'une remise immédiate sur la réparation de vos appareils électriques et électroniques hors garantie. Sur ce type de produits, la remise varie de 15 à 60 euros selon l'appareil. La réduction est automatiquement déduite de la facture à payer, à condition de choisir un réparateur agréé.

Liste des réparateurs agréés sur www.ecosystem.eco

> Le Bonus Réparation Textile permet quant à lui de faire réparer ses vêtements et chaussures. Il s'applique également au linge de maison. Le montant de la réduction dépend du type de réparation effectué (un minimum de 12€ de réparation est nécessaire pour déclencher le bonus).

Liste des réparateurs agréés sur refashion.fr

Maison écocitoyenne

Adoptez la location et le don !



- La Maison écocitoyenne : début des travaux à venir au 1 avenue du Trégor.

En quelques semaines, notre ville s'est dotée d'une cabane à dons et d'une objethèque. Mis en place par la municipalité et animés avec une communauté d'habitant·es, ces nouveaux lieux transforment notre rapport à la consommation et sont pleinement inscrits dans le projet de la Maison écocitoyenne actuellement en construction.

D'un côté, l'économie linéaire et son triptyque machinal : produire, consommer, jeter. De l'autre, l'économie circulaire et son cercle vertueux : réutiliser, réparer, recycler. Maximiser l'utilisation des ressources et réduire le gaspillage sont devenus des impératifs adoptés par un nombre grandissant de citoyens et citoyennes. La ville de Chartres-de-Bretagne s'est saisie du sujet en mettant sur pied un écosystème local visant la circularité des objets sur son territoire : la cabane à dons et l'objethèque (*lire ci-contre*). Ces deux services viennent s'ajouter aux activités déjà lancées, le repair café et le LAB, laboratoire de fabrication numérique.

Ces services préfigurent les activités de la future Maison écocitoyenne, dont les travaux vont débuter avenue du Trégor. Elle sera un lieu ressource dédié à l'économie circulaire, permettra de sensibiliser aux enjeux de la transition écologique et agira comme lieu de vie sociale, de convivialité, d'échanges de pratiques et de savoir-faire entre habitant·es.

“Les fondements du projet ont été travaillés directement avec des habitant·es, dans une logique de co-construction”, explique Nathalie Bentz, conseillère municipale en

charge notamment de la citoyenneté et de l'économie circulaire. Au fil des réunions, les valeurs, les activités et les tarifs ont été décidés collectivement. Récemment, l'identité graphique du lieu et des services associés a fait l'objet d'une réflexion commune. Peu à peu, la Maison éco-citoyenne parvient aussi à fédérer des initiatives citoyennes en gestation. L'ouverture d'un café associatif est par exemple à l'étude. Les réunions vont se poursuivre jusqu'à l'ouverture du bâtiment, et après, pour continuer de penser ensemble le développement et le fonctionnement du lieu.

1. Atelier créatif

Un visuel créatif et collaboratif



Ateliers créatifs avec des habitants, élus et agents

maison champignon couteau-suisse caisse à outil livre de recettes
faire ensemble labo marmite faire soi-même fait-tout
projets nid d'oiseau sérénité ensemble simplicité
lieu ouvert sobriété bien-être pilou-pilou sole
l'hubaba accapace cette aventure

Un lieu > Chaleureux > Nature > À construire > Évolutif > Sobre
Un endroit où l'on fait plein de choses :
on bricole on découvre on fabrique on répare on rigole on mange

Objethèque, oubliez la possession, empruntez !

Installée dans le bâtiment B du Pôle Sud (avenue de l'Europe), l'objethèque propose une location à faible coût d'objets de tout type (bricolage, jardinage, électroménager...).



■ Colette Burlot, Animatrice de la vie citoyenne et associative et Gwenaëlle Decelle, chargée de mission Maison écocitoyenne devant les locaux provisoires de l'objethèque (bât.B du Pôle Sud).

► L'objethèque, c'est quoi ?

Il s'agit d'un lieu où des objets du quotidien sont proposés en location. La location permet de partager les objets, elle réduit les déchets et limite la consommation de produits neufs. Elle rend accessible à faible coût des objets chers, rarement utilisés ou encombrants.

► Comment louer un objet ?

L'objethèque fonctionne comme une bibliothèque. Un catalogue en ligne est à disposition pour découvrir les objets proposés et permet la réservation. Les objets sont à retirer sur les créneaux de permanence. La majorité des locations est payante et varie de 2€ à 30€ pour 5 jours, en fonction du type d'objet, de sa réparabilité et de son coût initial. Il est nécessaire d'adhérer à l'objethèque pour louer un



+ d'infos et catalogue en ligne
citoyennete@ville-chartresdebretagne.fr
www.chartresdebretagne.fr > Vie citoyenne > Maison éco-citoyenne

objet (adhésion gratuite pour 2025-2026). L'objethèque fonctionne en régie municipale : c'est le personnel de la Ville qui est chargé de sa gestion.

► Appel à dons

L'appel à dons continue, vous pouvez donner des objets sur les créneaux de permanence. Les donateurs bénéficieront d'une gratuité sur toutes les locations d'objets en 2025 et 2026, et pourront toujours louer gratuitement l'objet donné.

► Quand est ouverte l'objethèque ?

Le lieu est ouvert depuis le 18 juin pour vos emprunts, restitutions et dons d'objet.

- . Mercredi de 16h à 19h
- . Vendredi de 15h à 18h
- . A compter de septembre, elle sera ouverte un samedi matin sur deux.

Cabane à dons, une 2^e vie pour vos objets

Installée à l'Escale verte, une cabane à dons vous permet de déposer vos objets devenus inutiles... mais aussi de récupérer du matériel fonctionnel et propre. Laissez-vous gagner par l'esprit récup' !

► Une cabane à dons, c'est quoi ?

Vous n'avez plus l'utilité de ce gaufrier ? Et vous n'avez plus le goût des puzzles comme avant ? C'est sans doute le moment d'aller déposer ces objets à la cabane à dons ! En donnant ce qui ne vous sert plus, vous ferez plaisir à quelqu'un.

► On peut donner quoi ?

Avant tout des objets en bon état de marche et propres ! Petit électroménager, accessoires, jeux, CD, décoration, vaisselle... Seuls les produits alimentaires et les vêtements ne sont

Cabane à don ou objethèque, où donner ?

Pour l'objethèque nous privilégiions des objets qui sont utiles occasionnellement et peuvent être utilisés sur une courte durée (5 jours). Pour vous aider, un listing d'objets recherchés est en ligne sur le site de la ville. Dans les deux cas, les objets doivent être propres et en bon état.

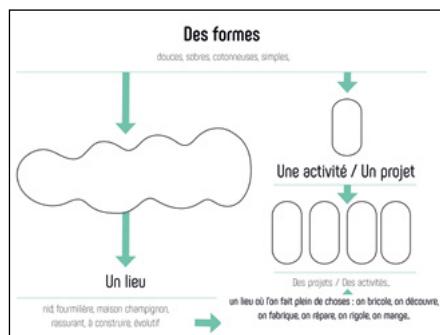
pas autorisés dans la cabane à dons. Et pour des livres, pensez plutôt à la Bibliothèque de rue installée devant la mairie.

► Quand est-elle ouverte ?

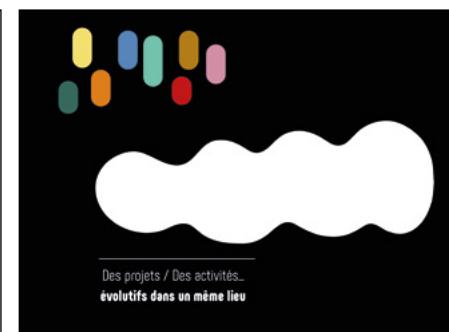
La cabane à dons est ouverte aux mêmes horaires que l'Escale verte : . lundi et vendredi de 14h à 18h* . mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h*. L'accès à l'Escale verte nécessite une carte d'accès à demander en mairie.

*17h du 1/11 au 31/03.

2. Travail du service communication / Les mots symbolisés



3. Le visuel prend formes et couleurs



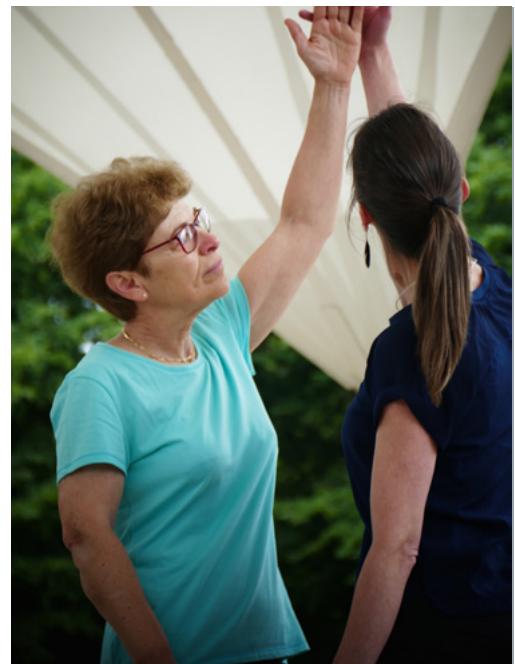
4. Un visuel & des déclinaisons



Ecole Jean Wiener

La culture pour tous les âges !

Si l'école intercommunale Jean Wiener compte beaucoup d'enfants et d'ados dans ses effectifs, l'établissement accueille aussi des personnes retraitées qui (re)trouvent dans la musique ou la danse un loisir apprécié.



Chaque mercredi soir, dans le studio Maurice Béjart, Chantal Lévêque se rend à son cours de danse contemporaine. Un rendez-vous devenu un rituel : sa pratique de la danse remonte aux années 80. "Je n'avais pas fait de danse étant jeune. Ce sont mes filles qui ont souhaité s'y inscrire lors de notre installation à Chartres. Je les ai suivies", explique Chantal Lévêque. Au fil du temps, son investissement la mène jusqu'à la présidence de la section danse de l'Espérance et son chemin lui fait croiser celui d'Agnès Chevalier, recrutée comme enseignante de danse. Les deux femmes se suivront naturellement lors de la création de l'école intercommunale Jean Wiener. "La danse contemporaine m'a tout de suite plu, c'est une danse très libre, qui ne demande

pas de technique particulière." Si la passion de la danse n'a pas quitté Chantal, cela tient aussi à la découverte du travail de Pina Bausch : la chorégraphe allemande avait créé le spectacle Kontakthof en 1978 avant de l'adapter 20 ans plus tard pour le faire jouer par des personnes de plus de 65 ans et plus, qu'elles aient déjà dansé ou non. "La danse contemporaine et l'enseignement tel qu'il est pratiqué à l'école Jean Wiener nous invitent à faire avec le corps que l'on a. Entre nous, on ne regarde pas le niveau", témoigne-t-elle. Chaque mercredi, elle retrouve 10 autres adultes, plus jeunes ou plus âgés.

En musique aussi, l'école intercommunale compte des retraité·es. Françoise Gillet avait débuté à 14 ans dans une école de musique en

Sarthe. Mais la naissance de ses enfants l'avait éloignée de la pratique musicale. "J'ai arrêté pendant 30 ans. Ce sont mon mari et mes deux fils, tous trois musiciens, qui m'ont incitée à renouer avec la musique", explique-t-elle. "Je n'avais pas envie de reprendre le solfège, même s'il n'est plus enseigné comme avant. J'ai donc repris des cours de flûte traversière à l'école Jean Wiener". Son enseignante Hélène Lamballais l'aide à progresser, à raison d'un cours individuel de 40 minutes tous les quinze jours et d'exercices quotidiens à la maison. En septembre prochain, Françoise Gillet rejoindra l'Orchestre de Chartres-de-Bretagne après avoir goûté à celui d'Orgères. Une activité de plus pour partager au public sa passion de la musique...



Les inscriptions Musique et Danse ont démarré pour l'année 2025/2026 ! N'hésitez pas à consulter la plaquette d'activités, les tarifs, les plannings mais aussi les modalités d'inscription sur ecolejeanwiener.fr

➤ Espace Brocéliande
11 av. de Brocéliande
02 99 41 35 18
accueil@ecolejeanwiener.fr
➤ Fermeture estivale : du lundi 14 juillet au dimanche 17 août 2025

Festival éco-citoyen J'agis pour ma planète

Le festival est porté conjointement par la Ville et une association. Chaque édition est imaginée avec des habitant·es, qui contribuent à la programmation de ce festival organisé tous les deux ans.

La prochaine édition aura lieu du 29 mai au 6 juin 2026.

Deux thématiques ont été définies pour la prochaine édition :

- > Nature/biodiversité
- > Économie circulaire.

> Un vote est proposé jusqu'au 31 juillet pour définir la troisième thématique. Vous pouvez y participer, via un sondage en ligne.

Des groupes de travail thématiques se dérouleront ensuite de fin septembre à fin mars pour échanger sur la programmation, à raison de deux ou trois réunions par thématique.

Pour y participer, contactez citoyennete@ville-chartresdebretagne.fr



Médiation culturelle

Roszalie, la synthèse réussie



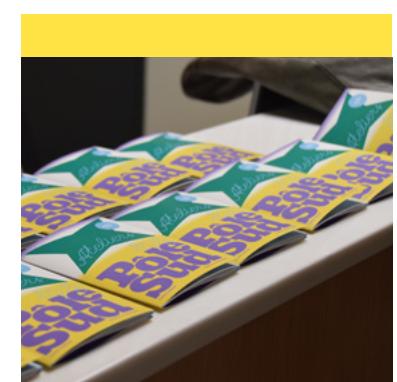
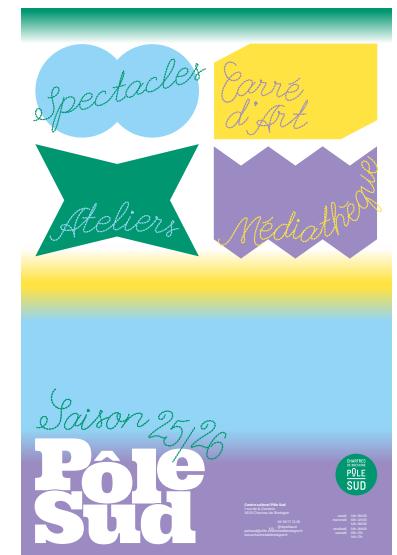
Mélanger sur scène des claviers analogiques ressuscités avec des guitares, du chant et une batterie, c'est la signature musicale de Roszalie, le trio breton qui monte. Accompagné par le Pôle Sud et l'Antipode de Rennes, Roszalie a fait l'honneur à Chartres-de-Bretagne d'une date calée entre quelques concerts prestigieux : les 24h du Mans, Les Vieilles Charrues, Art Rock, Bobital... excusez du peu ! Evidemment, on aurait aimé que le beau temps permette la tenue du concert en plein air le 13 juin. Mais le groupe originaire de Fougères a partagé au public un live authentique, dans une salle Jacques Brel bien connue qui a contribué à mettre Roszalie sur orbite.

L'autre marque de fabrique des frères Ronan et Paul Rosalie et du batteur Guillaume Rossel, c'est de partager leur univers musical avec les jeunes



de collège et de lycée. Partout où ils passent, ils tissent des liens. Et ils font grimper sur scène les ados pour leur offrir l'honneur d'une première partie de concert. A Chartres-de-Bretagne, le live de Roszalie a été précédé d'un morceau composé spécialement par des élèves du

lycée Saint-Joseph de Bruz, option musique. Après plusieurs séances de création, ils ont livré sur la scène du Pôle Sud un show passionné. Nul doute que les synthétiseurs, patiemment chinés par les membres du groupe, ont aussi conquis le cœur des ados.



➤ Retrouvez le samedi 5 juillet l'annonce de la saison culturelle 2025/2026. Tous les spectacles seront accessibles sur l'agenda du site, sur la billetterie en ligne et pourront être également réservés à l'accueil du Pôle Sud.

Choisissez au moins 3 spectacles des saisons culturelles du Pôle Sud et/ou de l'Espace Beausoleil pour bénéficier du tarif Abonné. Tout au long de la saison, ajoutez autant de spectacles que vous le souhaitez et continuez de profiter du tarif Abonné.

➤ Durant l'été, le Pôle Sud ferme les samedis 19 juillet, 26 août et du 26 juillet au 18 août inclus.

➤ Ateliers théâtre et arts plastiques : inscriptions à partir du 19 août.

Prenez note !
L'Extra
Dimanche aura
lieu le 28
septembre,
de 15h à 18h.

Photo d'équipe des animateurs pour tous les âges

Que ce soit pour des vacances à deux pas du domicile ou à l'autre bout de la Bretagne, l'été promet d'être rythmé et festif pour les enfants et ados. Le Chartrain vous présente la *dream team* des vacances !



1. Ludivine, Brocéliande, Août. 2. Valentine, Summer Igloo, Juillet. 3. Yannick, Summer Igloo, Juillet. 4. Enora, Brocéliande, Juillet. 5. Marie, Longues Hayes, Août. 6. Romy, Brocéliande, Juillet. 7. Annaëlle, Longues Hayes, Juillet. 8. Maëlle, Brocéliande, Août. 9. Manon, Brocéliande, Juillet. 10. Annaëlle, Brocéliande, Juillet. 11. Emma, Les soirs d'été. 12. Matthéo, Longues Hayes Juillet et Oxyjeunes. 13. Leena, Longues Hayes, Juillet. 14. Joris, Brocéliande, Juillet. 15. Cindy, Brocéliande, Directrice, Juillet. 16. Auriane, Séjour à Sarzeau & Brocéliande Août. 17. Hélène, Coordinatrice. 18. Ian James, Longues Hayes, Août. 19. Léni, Longues Hayes, Juillet et Août. 20. Bastien, Séjour Sarzeau & Longues Hayes Août. 21. Maëlle, Brocéliande, Août. 22. Karine, Brocéliande, Directrice, Août. 23. Carla, Longues Hayes, Directrice, Août. 24. Typhaine, Longues Hayes, Directrice, Juillet. 25. Yann, Les soirs d'été, Directeur. 26. Corentin, Longues Hayes, Août. 27. Chloé, Longues Hayes, Août. 28. Aurélien, Longues Hayes, Juillet. 29. Gabin, Longues Hayes, Juillet. 30. Florent, Les soirs d'été, Directeur, Oxyjeunes & séjour Guérlédan. 31. Lina, Brocéliande, Juillet.

Absent·es sur la photo : Carole, Les soirs d'été. Romain, Les soirs d'été. Andy, Séjour à Sarzeau. Pierre, Les soirs d'été. Lola, Longues Hayes juillet. Léo, Séjour Guérlédan & Longues Hayes août. Clément, Les soirs d'été. Sylvain, Séjour à Sarzeau, Directeur. Sasha, Longues Hayes juillet. Dimitri, Brocéliande juillet. Fanelli, Séjour Guérlédan, Brocéliande, Juillet.

Rentrée 2025 deux dates à retenir !

■ **Forum des Associations et du Bénévolat**, c'est le rendez-vous de la rentrée ! Découvrez les activités proposées par les 86 associations chartraines : sport, culture, loisirs, vie sociale... Profitez aussi de l'événement pour vous renseigner sur le bénévolat. S'investir en fonction de son temps disponible, c'est possible ! A la clé : un sentiment d'utilité, une expérience enrichissante et un vrai coup de pouce pour les assos !

Samedi 6 septembre, de 9h à 13h
Halle de la Conterie



■ **La fête du jeu made in Chartres-de-Bretagne** revient pour une troisième édition aux Longues Hayes ! Profitez d'un après-midi ludique aux côtés des équipes du service Enfance-Jeunesse et des associations partenaires : jeux de société, jeux en bois, parcours motricité... Des propositions pour tous les âges et toutes les envies pour célébrer le plaisir du jeu et du partage.

Samedi 20 septembre, de 14h à 20h.
Accueil de loisirs des Longues Hayes,
rue Brizeux. Gratuit.
Accès conseillé à vélo ou à pied.

En bref

Mairie

Horaires d'été

L'accueil physique et téléphonique de la mairie sera fermé le samedi durant les congés d'été, du 4 juillet au 30 août inclus.

La mairie fermera également à 17h30 chaque lundi, mercredi, jeudi et vendredi, comme à chaque période de vacances.

Animations Star et Maison du Vélo

Pour créer ou recharger votre carte KorriGo Services, préparer un itinéraire personnalisé ou charger votre titre scolaire, le bus Star viendra à votre rencontre pour faciliter vos démarches à l'approche de la rentrée scolaire. Profitez aussi des services de la Maison du Vélo et de ses partenaires : offres de location, atelier de réparation, etc.

*Vendredi 22 août, de 13h à 18h30
Place de la Liberté.*



Se retrouver entre ados Les Soirs d'été des sports et des jeux

Ouverts aux 13 ans et plus, les Soirs d'été proposent un mix entre sports et jeux de société à la Halle des sports. Sur place, l'équipe d'animation guide les ados parmi les propositions d'activité qui évoluent régulièrement. Et en bonus le jeudi soir : une soirée barbecue sur réservation.

➤ Du lundi 7 juillet au vendredi 9 août
De 20h à minuit sauf 14 juillet et 15 août.
Gratuit, après adhésion annuelle d'1€.

Va y avoir du sport !

La caravane du sport revient en juillet

Venez tester gratuitement une multitude d'activités sportives pour petits et grands, à pratiquer en solo ou en famille ! Au programme suivant les jours : hip-hop, laser run, boxe, BMX... et bien plus encore ! Sur place, profitez aussi d'un espace convivialité, détente et jeux. Ces animations sont organisées en partenariat avec les éducateurs sportifs de l'Ufolep 35 et l'association Le refuge d'Uchronie.

➤ Mardis 8, 15 et 22 juillet de 15h à 18h

➤ Mardi 29 juillet de 17h à 20h

Place de la Liberté devant la Marie (en cas d'intempéries, la Caravane migre à l'ensemble sportif Remy Berranger)

Plonger dans le bain de La piscine de la Conterie

Rafraîchissez-vous en venant piquer une tête ! La piscine intercommunale est ouverte tout l'été pour satisfaire vos envies. Dévaler le toboggan, s'amuser dans le bassin ludique ou nager en plein air dans le bassin nordique : vous avez le choix !

➤ Les infos sur l'ouverture sur www.conterie.fr ou 02 99 77 47 99

Les entrées à la piscine sont éligibles à la carte Sortir.

Bouquiner à l'ombre des arbres Partir en livre s'arrête au parc de loisirs

Des couvertures et des transats pour s'installer confortablement, une grande sélection d'ouvrages pour tous les âges : bienvenue dans l'opération Partir en livre ! Les bibliothécaires de la médiathèque s'installent pour deux après-midis au parc de loisirs. Profitez de lectures à voix haute ou choisissez votre livre parmi les nombreuses propositions, à picorer au pied des arbres.

➤ Mardis 8 et 15 juillet de 15h à 18h

Juin en fêtes

Quel meilleur mois pour se retrouver ensemble à travers la ville ?

Nous avons partagé un moment émouvant sur la place de la mairie avec la compagnie Osmose 1 et sa chorégraphie participative. Nous avons découvert les restitutions des Ateliers arts plastiques et théâtre 5, fruit de toute une année de recherches artistiques. Nous avons voyagé au rythme des danses tahitiennes proposées par l'association Vaima Ori 6. Nous avons plongé dans l'esprit des fêtes champêtres à la Marionnaise 2 dans un cadre patiemment restauré. Nous avons fait découvrir notre ville aux personnes qui viennent tout juste de s'y installer. Nous nous sommes confortablement installés à la Grand'voile du parc de loisirs pour profiter de la Fête de la musique participative imaginée par les membres de l'Espace citoyen 7.

Nous avons joué, chanté et dansé avec les enfants des écoles publiques 4 et privée 8 qui ont célébré la fin de leur année scolaire sur les terrains de l'allée des Tennis. Et maintenant, nous allons savourer les vacances !

